



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PRÉFECTURE DU LOIRET

## **PROGRAMME DE FORMATION PREPARATOIRE A LA CATEGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE**

### **LA FORMATION THEORIQUE**

La formation théorique (REMC) porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD ou avec un enseignant (cours collectifs) ou via Internet (en option).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments durs sur la conduite
- l'influence de la fatigue sur la conduite, l'homéostasie du risque
- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, coefficient d'adhérence
- les règles de dépassement, les distance d'arrêt /et de freinage (méthode de calcul simplifié, etc)
- les usagers vulnérables, indice formel (signalisation vertical/horizontal) et indice informel
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, vision direct/indirect
- les gestes de premiers secours, le P.A.S, application SAIP
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicules, méthodologie analytique
- le transport d'un chargement et de personnes, PTAC , réglementations diverses
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratif liés à l'utilisation du véhicule.

### **LES COURS THÉMATIQUES**

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'un autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite
- l'influence de la fatigue sur la conduite
- les risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée
- les usagers vulnérables
- la pression sociale (publicité, travail)
- la pression des pairs.

## LA FORMATION PRATIQUE

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi
- le comment
- les risques
- les influences de l'environnement et du mode de vie de l'élève
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail
- l'auto-évaluation.

*Le programme de formation de l'Auto-École Liberté de Sandillon est en corrélation avec l'arrêté du 13 mai 2013 modifié relatif au référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC) et du code de la route.*

*L'Auto-École Liberté de Sandillon applique une veille réglementaire concernant l'évolution possible du code de la route ainsi que des textes législatifs régissant les formations apportés en école de conduite automobile.*

